



LISTE DES DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2025

Date de convocation	23 mai 2025
Date d'affichage	23 mai 2025
Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	12
Date d'affichage de la présente liste	5 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois de juin à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Présents : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, BERDAGUE Patrick, DESCHARNE Samuel, PLATHEY Pierre, BOUCLIER Florence, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, MARTINOT Noémie, Karim BENCADI.

Procurations : LABONNE NOLLET Laurie a donné pouvoir à N. MARTINOT, MORIN DESMURS Michèle a donné pouvoir à P. BERDAGUE

Absents/excusés : DELANGLE Sylvie, MATHUS Véronique, BUSSEUIL Georges, CLEMENT Pascal, MUNCH Armelle

Le secrétariat a été assuré par : BERDAGUE Patrick

Numéro de délibération	Objet	Sens de la décision					
		Votants	Unanimité	Pour	Contre	Abstention	Ne Prend Pas Part au Vote
D2025/25	Cession au Département de Saône-et-Loire du terrain d'assiette du nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS)	14	14				
D2025/26	Mise à jour du Régime Indemnitaire - Modification du RIFSEEP (modification du montant plafond du CIA de la catégorie A)	14	14				
D2025/27	Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale	14	14				
D2025/28	Création d'un poste d'adjoint technique territorial permanent à temps non complet Service et surveillance de la cantine de l'école maternelle	14	14				
D2025/29	Création de deux postes non-permanents d'adjoints techniques territorial pour la période estivale	14	14				
D2025/30	Fusion fonctionnelle des écoles – Attribution d'un nom commun aux deux sites	14	14				
D2025/31	Taux de la taxe d'aménagement	14	14				
D2025/32	Prix de l'eau et du service public de l'assainissement	14	14				

D2025/33	Autorisation à donner au Maire pour signer la convention de prestation de service d'application du droit des sols (ADS) à compter du 1er juillet 2025 avec le PETR du Pays Charolais-Brionnais						
D2025/34	Voirie – signature de la convention de fonds de concours 2024 avec la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne (CCBSB)						